



# Compte rendu du conseil d'école du 9 novembre 2017

**Présents** : Le Directeur, le Maire, le DDEN, 15 enseignants et 15 représentants élus des parents d'élèves.

**Absents excusés** : Madame Borgnon IEN, Madame Fauvel Maire adjoint, Mesdames Lelong, Laumonier et Messieurs Houel, Pradeau, Joret parents d'élèves, Mesdames Hiraut et Verron enseignantes.

## **Le conseil d'école – constitution et prérogatives**

En ouverture de ce premier conseil d'école de l'année scolaire 2017/2018 et après présentation des différents membres, le directeur rappelle les prérogatives du conseil d'école avec notamment l'adoption du règlement intérieur, la proposition de l'organisation pédagogique et l'avis sur le fonctionnement de l'école dans sa globalité.

## **Géographie de l'école :**

Les effectifs de l'école au 9 novembre 2017 s'élèvent à **355 élèves répartis en 15 classes** auxquels il convient d'ajouter les **10 élèves de la CLE1** (classe externalisée de l'IDRIS). Monsieur Marie fait remarquer que ces enfants ne sont pas comptabilisés comme élèves de l'école alors qu'ils sont présents tous les jours à Julien Bodin et que les considérer comme élèves à part entière serait déjà un premier pas vers l'inclusion.

Quelques chiffres pour illustrer Julien Bodin:

- ✚ 3 élèves sur 4 mangent à la cantine.
- ✚ 1 élève sur 3 bénéficie des services de la garderie La Tarentelle
- ✚ 95% des élèves d'élémentaire participent aux Activités Périscolaires

Le peu d'élèves fréquentant l'étude surveillée cette année s'explique par l'arrêt de Monsieur Hérauville et la reprise récente par l'association « la Tarentelle ».

Les élèves de l'école sont à 86% inscrits dans leur école de rattachement. La question se pose des enfants de Lozon qui devraient au cours des années à venir fréquenter Julien Bodin suite logique de la création de la commune nouvelle Marigny-le-Lozon.

## **1. Règlement intérieur de l'école :**

Après avoir rappelé qu'il était du ressort du conseil d'école de voter le règlement intérieur, le directeur invite les membres du conseil à faire des commentaires et proposer des modifications.

### **Modifications proposées :**

- Les changements d'horaires des TAP:  
cycle 2 lundi et jeudi / cycle 3 mardi et vendredi
- Assurance scolaire : *Une assurance « individuelle accident » est requise pour toute sortie scolaire.*
- En ce qui concerne l'administration de médicaments il faut préciser qu'il s'agit *d'une prescription médicale en cours de validité*
- *En revanche, le conseil décide de ne pas modifier l'article 1.3 traitant de l'autorité parentale car il semble suffisamment explicite*

Vote du règlement intérieur : approuvé à l'unanimité.

**2. Sécurité :** En réponse aux consignes émanant du Ministère de l'Education Nationale, deux exercices doivent être effectués au cours de cette période.

☞ **exercice incendie du 19 octobre** – en partenariat avec les services municipaux et les services de pompiers. Au cours de cet exercice, l'équipe enseignante a pu valider le plan d'évacuation et la prise en compte des consignes.

☞ **PPMS intrusion du 14 novembre** – en partenariat avec les services municipaux et la gendarmerie. Cet exercice doit permettre de tester le nouveau système d'alarme visuelle et la capacité de l'école à réagir avec sang-froid face à un acte d'intrusion malveillant.

### **3. Travaux et investissements**

Des travaux de sécurisation de l'école ont eu lieu au cours de la première période :

- ☞ Installation d'un portillon électrique à l'entrée principale
- ☞ Mise en place d'un nouveau portail à l'entrée de la cour maternelle
- ☞ Mise en œuvre d'un système d'alarme visuelle en cas d'intrusion

L'achèvement de ces travaux finalise un plan de mise en sécurité de l'ensemble des locaux de l'école Julien Bodin

Un projet d'investissement dans le cadre du « plan numérique » a permis de doter l'école de 16 tablettes numériques (ipad) supplémentaires.

### **4. Projet d'école : Axes prioritaires**

☞ Agir sur le climat scolaire

~ Construire une école bienveillante → La recherche par les enseignants de situations d'évaluation pour permettre aux élèves de mieux visualiser leurs progrès (évaluation positive)

~ Construire les règles de vie → réflexion et implication des élèves sur le comportement adapté au cours des différents « temps scolaires et périscolaires ».

~ Construire l'école inclusive → Renforcer les dispositifs d'aide aux élèves « fragiles » et d'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers (classe, action du RASED,...)

☞ Les langages pour penser et communiquer

- Le langage oral – « *prendre la parole pour raconter, expliquer, ...* » des actions pour favoriser l'apprentissage de ces compétences sont mises en œuvre dans l'ensemble des classes de l'école.

- Compréhension de la langue écrite – « *se faire le film d'une histoire lue ou entendue* » dans le but, à tous les niveaux de la scolarité, d'accéder au sens global d'un texte de difficulté adaptée à l'âge.

### **5. Les associations autour de l'école**

☞ Coopérative scolaire : Avec la présentation des comptes de la coopérative scolaire, le directeur rappelle que les « sources de financement sont : la participation volontaire des familles, la vente des photos scolaires ainsi que l'opération « lire c'est partir ».

☞ USEP : Le compte rendu de l'assemblée générale de l'association est l'occasion de rappeler le succès obtenu par l'USEP auprès des enfants et de leurs familles.

Cette année, si le coût de la licence reste à la charge des familles (6€ assurance incluse) il est proposé un forfait d'activités et un t-shirt à l'effigie de l'USEP. A l'issue de la campagne d'inscription, l'initiative apparaît comme une réussite au vu de la forte hausse du nombre d'inscrits à chaque animation.

☞ APE : L'Association de Parents d'Elèves de l'école Julien Bodin organise tout au long de l'année des opérations afin de recueillir des fonds qui servent à aider à la mise en place de différents projets dans l'ensemble des classes de l'école.

Rappel de la date du marché de Noël : **15 décembre**

☞ La Tarentelle : L'association offre la possibilité aux parents de confier leurs enfants à une garderie le matin et le soir – un tiers des élèves de l'école sont concernés. Depuis quelques semaines, elle propose aussi un service d'étude surveillée pour les enfants d'élémentaire.